Image not found or type unknown

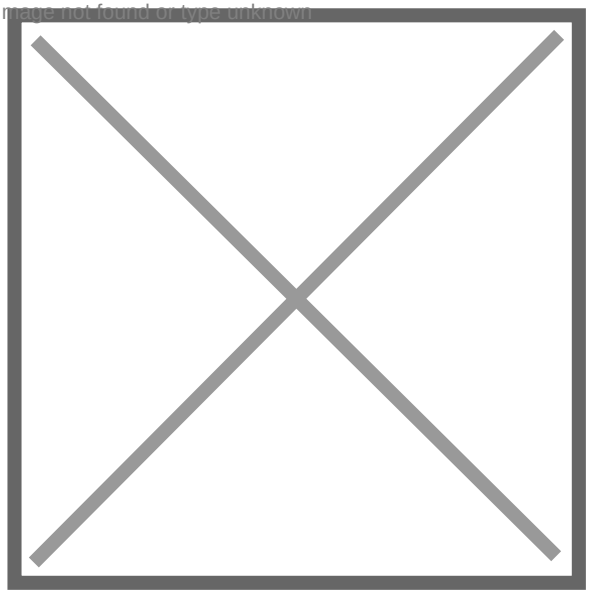

1er renouvellement de titre séjour vpf : préfecture de créteil

Par **rose**, le **28/03/2011** à **17:03**

Bonjour,

Je voudrais poser quelques questions concernant le délai d'obtention suite à un renouvellement du titre de séjour "vie privée et familiale" de mon mari à a la préfecture de Créteil
La vignette OFII (équivalent de 1e titre de séjour d'un an) de mon mari qui va expirer en 20 avril 2011.
Nous avons fait la demande de renouvellement le 20/02/2011.

Depuis 1 semaine nous avons trouver un appartement à acheter mais en allant voir les banques samedi dernier ils nous demandent impérativement le titre de séjour d'1 an et ils ne veulent pas de récépissé.

J'ai écris hier soir a la préfecture de créteil en leur expliquant ma situation a savoir si par hasard ou pas chance le titre serai prêt voici leur réponse très rapide cet après-midi :

"Vous recevrez une convocation pour venir retirer votre titre quand il sera prêt."

Si vous êtes aussi sur la préfecture de Créteil, je voudrai savoir les délai entre la demande de renouvellement et celle de la convocation pour récupéré le titre lorsqu'il est prêt.

Merci de votre réponse

Par **chatona**, le **30/03/2011** à **10:44**

bjr je viens de lire votre message vue que que sont premeir titre de sejour se termine le 20 avril et que vous avez le renouvelement le 20/2/2010 si j ai bien lue deonc le 20/4/2010 céla fera bien 3 mois donc vous aurez une reponse le fin du mois d avril cé la procedure de la prefecture injuste peut etre mais cé comme sa bonne chance et mettez nous au courant

Par **rose**, le **30/03/2011** à **12:28**

Ok je vous tiens informé.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés